

## CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du jeudi 11 mars 2021

### PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Habitant suppléant, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'île de France, en date du lundi 1<sup>er</sup> mars 2021, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le jeudi 11 mars 2021 à 12h30.

#### **Membres présents :**

##### **1<sup>er</sup> collège (Elus et personnalités qualifiées) :**

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Monsieur François ABELANET, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Bruno BOUCHAUD, Personnalité Qualifiée.

##### **3<sup>e</sup> collège (Habitants) :**

Madame Marie-Hélène DEPETRINI, membre titulaire ;

Monsieur Olivier DUBOIS, membre titulaire ;

Madame Ernestine NGO MELHA, membre suppléant ;

Monsieur Alain DAVEZAC, membre suppléant.

**Membres excusés ayant donné pouvoir :**

3<sup>e</sup> collègue :

Madame Nathalie DENOYES, membre titulaire donne son pouvoir à Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire.

**Membres excusés**

2<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association des commerçants Saint-Placide – Cherche-Midi) ;

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie) ;

~~Madame Caroline-Anne LISFRANC (Abracadepain) ;~~

Marie GONDRAN de ROBERT (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3<sup>e</sup> collègue :

Madame Françoise MATHIEU, membre titulaire ;

MADAME FRANÇOISE VUCEKOVIC, membre suppléant.

**Était absent :**

3<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Olivier BRETON, membre suppléant.

## Introduction :

Alain DAVEZAC se présente aux nouveaux Conseillers. Ancien élève d'Henri IV, de la Sorbonne, et de Sciences Po, il a été élu conseiller d'arrondissement du XVIIIème arrondissement de Paris, travaillé au côté de Lionel JOSPIN, et suppléant de Bertrand DELANOE. Il a fait toute sa carrière comme Directeur du Développement International de groupes européens ou asiatiques. Il est à présent Directeur d'une société de conseil en développement international d'entreprises. Il est membre du 3<sup>e</sup> collège en tant qu'habitant suppléant et nouveau Président du Conseil de Quartier Saint-Placide.

Il accueille et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil dont Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué au Développement économique et commercial et Florence de VARAX, Adjointe au Maire chargée des 6 Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup>.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 12h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil de Quartier Saint-Placide ;
2. Rôle et fonctionnement des Conseils de Quartier ;
3. Élection du bureau ;
4. Point d'information sur le Budget participatif 2021 ;
5. Bilan et projets ;
6. Questions diverses.

## 1/ Présentation des membres du Conseil de Quartier Saint-Placide

Après avoir rappelé que cette séance est la 1<sup>ère</sup> de cette nouvelle mandature, Alain DAVEZAC donne la parole aux membres présents afin qu'ils se présentent brièvement et expriment leur motivation à être membre de ce Conseil de Quartier.

## 2/ Rôle et fonctionnement des Conseils de Quartier

Alain DAVEZAC rappelle le rôle des Conseils de Quartier qui ont été institués par la loi de 2002. Ce sont des lieux d'information, d'écoute et de discussion concernant les projets d'aménagement du quartier, son activité ou l'amélioration du cadre de vie, sans aucun pouvoir décisionnaire. Il précise qu'il ne doit pas y avoir de confusion entre le Conseil d'arrondissement et le Conseil de quartier.

Il précise que le Conseil de Quartier comporte trois collèges :

1<sup>er</sup> Collège : Élus et personnalités qualifiées ;

2<sup>e</sup> Collège : Représentants des Associations ;

3<sup>e</sup> Collège : Représentants des Habitants (quatre membres titulaires et quatre membres suppléants).

Il ajoute que dorénavant les membres suppléants siègent avec les titulaires.

AD

Il indique que le montant du budget d'investissement alloué aux Conseils de Quartier est de 8 324 euros. Le budget de fonctionnement est de 3 306 euros.

Florence de VARAX insiste sur le fait que les Conseillers de Quartier doivent être élus par l'ensemble des habitants du quartier en étant à l'écoute. Elle précise que le Conseil peut auditionner des personnalités ou des responsables d'une Direction de la Ville de Paris. Elle ajoute qu'il faut réfléchir à de bonnes idées pour l'évolution positive du quartier.

### **3/ Élection du bureau**

(Article 8 du règlement intérieur des Conseils de Quartier)

Alain DAVEZAC rappelle que le Conseil de Quartier élit à la majorité simple un bureau composé de quatre membres : le Président et un représentant de chacun des trois collèges. Il précise que le bureau a pour rôle d'établir l'ordre du jour des réunions, soumis à la validation du Maire.

Il sollicite les candidatures collège par collège et propose aux Conseillers de voter :

1<sup>er</sup> Collège : Bruno BOUCHAUD.

2<sup>e</sup> Collège : Caroline-Anne LISFRANC(\*).

3<sup>e</sup> Collège : Françoise DEPETRINI.

(\*) : Aucun membre du Collège « Représentants des associations » n'étant présents en séance, nous avons procédé à son élection par mail.

Le Président rappelle ensuite qu'un représentant du Conseil de Quartier doit être nommé pour participer aux réunions du Comité vélo du 6e. François ABELANET candidate, il est désigné à l'unanimité des votants pour représenter le Conseil.

### **4/ Point d'information sur le Budget participatif 2021**

Florence de VARAX explique que les projets relatifs au Budget participatif peuvent être présentés, soit à titre personnel, soit au nom d'un Conseil de Quartier ou au titre d'une association et sont à déposer sur la plateforme « Budgetparticipatif.fr », en créant un compte. Tous les Parisiens sans condition d'âge ou de nationalité peuvent proposer un projet. Elle précise que la phase de dépôt des projets est clôturée pour cette année.

Elle ajoute que dorénavant, les projets de réaménagement de l'espace public (aménagement de places, de rues, élargissement de trottoirs, création de pistes cyclables, piétonisations, création de zones de rencontre etc.) ne sont pas acceptés ainsi que les aménagements globaux d'un quartier (dit « Baudrier »). Les projets relatifs à l'entretien de la voirie, s'ils ne nécessitent pas de longues phases d'étude sont acceptés.

Pour cette nouvelle édition les projets sont intégralement financés par les crédits d'investissements centralisés. Il n'y a donc plus d'impact sur les IIL. Le montant d'un projet ne peut dépasser 2 millions

d'euros. Enfin, le nombre de projets lauréats est déterminé dans chaque arrondissement selon le nombre d'habitants. Avec moins de 90 000 habitants le 6e arrondissement aura 2 projets lauréats. Elle précise que le vote des parisiens pour leurs projets préférés se déroulera en septembre/octobre 2021. Elle propose aux Conseillers de réfléchir dès à présent à des idées pour l'édition 2022.

## 6/ Bilan et projets

Le Président rappelle que le Conseil a traité plusieurs dossiers relatifs à l'amélioration du cadre de vie du quartier lors de la précédente mandature.

Une marche exploratoire a été organisée.

Arnaud LANDREVIE, responsable de la Voirie avait été invité en séance afin d'aborder les problèmes relevés à cette occasion :

- la circulation de la rue Dupin (signalisation d'un contre sens à l'angle avec la rue de Sèvres) ;
- l'entretien de la voirie de la rue du Cherche-Midi ;
- la signalisation de la rue Jean-François Gerbillon ;
- le projet de réaménagement du trottoir devant l'école Ferrandi, rue de l'Abbé Grégoire. Il s'agit de végétaliser, redisposer les cendriers et modifier les emplacements deux roues ;
- la réfection du trottoir situé à l'angle de la rue de l'Abbé Grégoire et de la rue du Cherche-Midi ;
- le remplacement des balisettes par des trombones. Il s'agit d'un dispositif plus résistant donc moins apte à engendrer des coûts d'entretien ou de réparation.

Il ajoute que les Conseillers de Quartier ont visité les ateliers de la Direction de la Propreté et de l'Eau. Ils ont participé à l'opération de nettoyage des rues du quartier Saint-Placide avec les associations « Green Bird » et « Cherche-Midi / Qualité de vie » accompagnée d'une animation musicale financée par le budget d'investissement du Conseil de Quartier. Une rencontre a été organisée avec Bruno DE MONTE, Directeur de l'école Ferrandi afin de trouver des solutions aux nuisances créées par les étudiants dans le secteur (mégots et déchets). Deux sujets avaient été retenus : les externalités relatives à cette institution et l'objectif de créer une relation constructive avec l'école Ferrandi.

Le Conseil de quartier a enfin utilisé son budget d'investissement et de fonctionnement dans :

- l'achat de 1000 cendriers de poche personnalisés « Mairie du 6e / Quartier Saint-Placide – Ma rue plus propre » ;
- la rénovation des pieds d'arbres ;
- le remplacement des balisettes détériorées ;
- la fête de la musique dans le quartier Saint-Placide, notamment dans la cour de l'école de musique du Cherche-Midi ;
- l'achat de tentes (barnums) ;
- sa participation au Vide-grenier des Conseils de Quartier du 6e.

Alain DAVEZAC fait part des projets qui lui tiennent à cœur. Tout d'abord le manque de signalisation des pistes cyclables à contre sens puis les questions de propreté dans le quartier. Il explique que les employés des magasins de la rue de Rennes, par exemple ceux de la Fnac, vont fumer dans la rue qui devient un véritable cendrier. Il précise que le Directeur de la Fnac lui a indiqué qu'il n'avait pas le droit

d'installer des cendriers devant son magasin. Il estime qu'il y a des réflexions à mener et propose aux Conseillers de mettre un point propreté et problème de mégots à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Quartier. François ABELANET estime que les nuisances sont importantes surtout depuis la crise sanitaire et l'impact de la fermeture des restaurants.

Les employés et les étudiants mangent dans la rue et laissent souvent leurs débris. Il souhaite que le Conseil se penche sur la problématique des repas des élèves pris en extérieur (Lycée St Nicolas, Ferrandi etc.) qui actuellement envahissent de façon anarchique la rue de Vaugirard, Ferrandi, Desgoffe en laissant trainer des emballages. Il suggère aussi de favoriser la réimplantation de commerces de bouche et d'imaginer des installations pour un marché par semaine, voir ponctuellement des marchés antiques ou de plantes et fleurs.

Olivier DUBOIS abonde dans son sens et précise que la même problématique se pose avec les employés d'Orange. Il ajoute que bien souvent les élèves ne veulent plus déjeuner à la cantine. Il propose d'installer des poubelles de tri sélectif. François ABELANET estime qu'il y aurait alors un problème d'encombrement.

François ABELANET soumet l'idée de rendre la rue Littré piétonne avec des espaces pour les étudiants et un aménagement urbain intelligent. La création par exemple d'une zone de rencontre comme celle de la rue de Buci ou de la rue Clerc dans le 7<sup>e</sup>. Florence de VARAX l'informe que la municipalité mène déjà une réflexion sur l'amélioration de cette rue mais sans forcément la rendre piétonne.

Le Président explique que le Conseil devra également prêter une attention particulière au projet d'aménagement du secteur Maine-Montparnasse. En effet celui-ci va impacter le quartier au niveau de la circulation et des commerçants de la rue de Rennes. Il propose de faire un point lors de la prochaine séance du Conseil. Il craint que la rue Littré devienne « l'arrière-cour » de ce vaste projet.

Florence de VARAX informe qu'elle a participé à deux réunions d'information et de consultation sur ce projet. Elle précise que la municipalité du 6<sup>ème</sup> est très attentive à ce projet et à toutes les conséquences et nuisances qui pourraient impacter le 6<sup>ème</sup> arrondissement, dont la qualité de l'air pendant les travaux. Elle ajoute qu'en principe de nombreux arbres vont être plantés. Elle informe qu'il serait possible d'essayer d'inviter une personne experte dans ce dossier lors d'une prochaine réunion. Marie-Hélène DEPETRINI indique que les habitants de la place du 18 juin 1940 sont très inquiets de la nuisance qu'ils vont subir et souhaite qu'un intervenant explique plus précisément ce projet aux Conseillers.

Bruno BOUCHAUD estime lui aussi que le Conseil doit accompagner cette démarche et mener une réflexion sur les enjeux notamment sur l'évolution de la rue de Rennes qui doit rester commerçante malgré les 120 000 m<sup>2</sup> de zone commerciale à venir gare Montparnasse. François ABELANET regrette qu'ils n'aient pas pensé à créer un vrai lieu culturel.

Olivier DUBOIS suggère que le Conseil réfléchisse à la transformation des commerces qui ferment rue de Rennes. Paul Maria donne des exemples de projets sur lesquels travaille actuellement la municipalité du 6<sup>e</sup> comme la transformation de boutiques fermées, conséquence de la crise sanitaire, en espaces de travail collaboratif ou en boutiques éphémères ou encore en cabinets médicaux.

François ABELANET fait part du projet « Maison-Marguerite Marie » au 110 rue de Vaugirard qu'il estime très intéressant. Il serait envisageable d'habiller les palissades de chantiers et d'échafaudages

Installés sur les trottoirs à l'aide d'installations artistiques. La rue du Cherche midi et de Vaugirard pourraient en bénéficier. Il soumet l'idée d'un appel à projet avec un choix par un comité artistique créé pour l'occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 14h.



**Alain DAVEZAC**

**Président du Conseil de Quartier**